



GAL du Pays de La Châtre en Berry
Compte rendu du Comité de Programmation LEADER
Jeudi 20 septembre 2018 - Salle de la chapelle à La Châtre

Etaient présents : 13 membres

Collège public

Membres titulaires : 2 membres

François DAUGERON - *Vice-Président du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre, Président de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère ;*

Guy GAUTRON - *Vice-Président du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, Président de la Communauté de Communes Val de Bouzanne.*

Membres suppléants : 5 membres

Patrick CHARASSON - *(en remplacement de Jean-Pierre NICOLET) - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Feusines, Délégué de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère ;*

Pierre JULIEN - *(en remplacement de Barbara NICOLAS) - Membre du Pays de La Châtre en Berry, Conseiller municipal de Le Magny, Délégué de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère ;*

Danielle LAMY - *(en remplacement de Serge DESCOUT) - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Pouligny-Notre-Dame, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère ;*

Michèle SELLERON - *Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Conseillère municipale de Saint Août, Conseillère Départementale ;*

Jacqueline TEINTURIER - *(en remplacement de Cyril JOUVE) - Membre du Pays de La Châtre en Berry, Adjointe au Maire de Montgivray, Déléguée de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère.*

Soit 6 membres autorisés à voter.

Etaient excusés ou absents : 11 membres

Jean-Michel DEGAY - *Président du Pays de La Châtre en Berry, Maire d'Aigurande, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne.*

Daniel CALAME - *Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Saint Plantaire, Membre du Bureau de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne ;*

Arnaud DENORMANDIE - *Elu Référent LEADER, Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Conseiller municipal de Fougerolles ;*

Serge DESCOUT - *Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Président du Conseil Départemental de l'Indre ;*

Nicolas FORISSIER - *Député de l'Indre, Conseiller Régional, Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry;*

Cyril JOUVE - Elu Référent LEADER, Conseiller municipal de Montlevicq ;
Marie-Jeanne LAFARCINADE - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Fougerolles, Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Val de Bouzanne ;
Barbara NICOLAS - Elue Référent LEADER, Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Mouhers, Déléguée de la Communauté de Communes Val de Bouzanne ;
Jean-Pierre NICOLET - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Adjoint au Maire de Saint Août, Délégué de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère.
Bruno SIMON - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Saint Denis de Jouhet, Membre du Bureau de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne ;
Benoît RABRET - Membre du Bureau du Pays de La Châtre en Berry, Adjoint au Maire de Vijon, Délégué de la Communauté de Communes de La Châtre - Sainte-Sévère.

Collège privé

Membres titulaires : 4 membres

Jean-Claude MOREAU - Référent LEADER, Président du Conseil de Développement, Président de l'ADAR ;
Annie ROCHOUX - Référente LEADER, Membre du Conseil de Développement, Elue de la Chambre d'Agriculture de l'Indre ;
Michel SUCHET - Vice-Président du Conseil de Développement, Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre.
Alain GLAUMOT - Membre du Conseil de Développement, Président de l'Office de Tourisme de La Châtre.

Membres suppléants : 2 membres

Sylvie PETOLON - (en remplacement de Michel BAUDIMANT) - Membre du Conseil de Développement, CODAR Boischaut Sud ;
Jean-Claude PALLU - (en remplacement de Franck ROVINA) - Secrétaire d'Initiative Indre et Président du Comité d'agrément de La Châtre.

Soit 6 membres autorisés à voter.

Etaient excusés ou absents : 16 membres

David FOULATIER - Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I.) ;
Vanessa WEINLING - Responsable du Service culturel de La Châtre.
Yves NONNET - Référent LEADER, Membre du Conseil de Développement, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre ;
Roger GUERRE - Maire de Montipouret, Délégué de la Communauté de Communes Val de Bouzanne ;
Eric WEINLING - Trésorier de l'association « Le son continu ».
Christian NIEL - Membre du Conseil de Développement, Président du Parc des Parelles ;
Jacques LUCBERT - Membre du Conseil de Développement, Président de l'association Indre Nature.
Michel BAUDIMANT - Président de l'URGC ;
Pascal COUTURIER - Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture de l'Indre ;
Julien GUITARD - Président de l'association des commerçants La Châtre and Com ;
Cyril HUVE - Pianiste international, Fondateur de « La Grange aux Pianos » ;
Philippe VIARD - Président de l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale d'Aigurande ;
René MARANDON - Membre du Conseil de Développement, Président de la société Pomologique du Berry ;
Franck ROVINA - Référent LEADER, Membre du Conseil de Développement, Chambre de Commerce et de l'industrie de l'Indre ;
Denis TOUCHET - Membre du Conseil de Développement, Fédération Départementale des CUMA de l'Indre.
Jacqueline MAJOREL - Directrice de l'Office de Tourisme de La Châtre ;

Etait également présent le représentant du maître d'ouvrage :

Eric MASSE - *Secrétaire Général d'Initiative Indre et de BGE Indre.*

Etaient également excusés ou absents :

Dominique ROULLET - *Vice-Président du Conseil Régional Centre - Val de Loire délégué à l'Aménagement du territoire et du numérique ;*

Annick GOMBERT - *Conseillère régionale, Maire du Blanc ;*

Frédéric BUXERAUD - *Région Centre - Val de Loire/Pilotage coordination du FEADER ;*

Stéphanie MATHE - *Agence de Services et de Paiement/Délégation Régionale Centre - Val de Loire ;*

Catherine DUFFOURG - *Direction Départementale des Territoires de l'Indre/Cheffe du service d'appui aux territoires ruraux (SATR) ;*

Pascal LENOIR - *Direction Départementale des Territoires de l'Indre/Chargé d'études politique foncière agricole.*

Autres participants :

Dominique CHABENAT - *Gestionnaire LEADER du GAL du Pays de La Châtre en Berry ;*

Pierre-Emmanuel VASLIN - *Animateur LEADER du GAL du Pays de La Châtre en Berry.*

Monsieur Jean-Claude MOREAU, Vice-Président du Comité de programmation du GAL du Pays de La Châtre en Berry assure la présidence de séance en l'absence de Monsieur Jean-Michel DEGAY. Il procède à la vérification du double quorum : 12 votants sur 20 membres ayant voix délibérative, dont 6 votants du collège public sur 9 membres ayant voix délibérative et 6 votants du collège privé sur 11 membres ayant voix délibérative. Monsieur Jean-Claude MOREAU, constate que la règle du double quorum est respectée (au moins 50% des membres du Comité de Programmation assistent à la réunion et au moins 50% des présents appartiennent au collège privé) et ouvre la séance.

Le Président remercie les membres présents et tient à faire part des excuses des personnes n'ayant pu se libérer pour cette réunion du Comité de Programmation. En son nom et au nom de tout le comité de programmation, Monsieur Jean-Claude MOREAU souhaite un prompt rétablissement à Monsieur Jean Michel DEGAY.

Le Président ouvre la séance et soumet à l'approbation du Comité de programmation le compte-rendu de la consultation écrite du 15 juin 2018.

Aucune observation n'étant formulée, le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- ✓ Présentation par le porteur de projet du dossier de demande de subvention LEADER pour avis d'opportunité :

14 h 35	BGE Indre Développer une démarche entrepreneuriale sur le territoire
----------------	--

- ✓ Avis définitif du Comité de Programmation sur le dossier « **Structuration d'une filière viande de qualité sur le Pays de La Châtre en Boischaud Sud** » - Association ADAR-Civam - *Comité de programmation du 1^{er} juin 2017*
- ✓ Questions diverses.

1. Attribution d'un avis d'opportunité

Dossier «Développer une dynamique entrepreneuriale sur le territoire»

Thématique Leader : Fiche action n°2 «Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement (des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs, ...)

Porteur de projet : BGE Indre

Rapporteur : Eric MASSE - Secrétaire Général d'Initiative Indre et BGE Indre.

Description du projet :

Il s'agit d'impulser une dynamique collaborative à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry en harmonisant les projets et les missions conduits par les services économiques et les chargés d'affaires territoriales de la Communauté de Communes La Châtre - Sainte-Sévère, la Communauté de Communes Val de Bouzanne et la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne.

Animer et développer une dynamique économique sur le territoire en liaison avec l'ensemble des acteurs locaux.

Mettre en œuvre une veille économique se rapportant à une dynamique d'accès ou de maintien de l'emploi :

- Promouvoir le territoire et les savoir-faire locaux en diffusant une image valorisante et offensive
- Prospector des entreprises sur les domaines d'activités prioritaires
- Développer une offre événementielle à vocation économique
- Reconnaître les projets de transmission, de cession ou d'arrêt d'activités,
- Rechercher, répertorier et mettre à disposition l'immobilier d'entreprise public ou privé,
- Connaître les projets de développement créateurs d'emplois et les perspectives de recrutement
- Relayer les mesures publiques de soutien à l'activité et à l'emploi
- Orienter vers l'offre de services des partenaires : EPCI, Indre Initiative et BGE Indre.

Les objectifs :

Les objectifs stratégiques et opérationnels des actions envisagées visent à :

- Faire connaître et proposer un accompagnement vers la formation, l'emploi, la création ou la reprise d'entreprise.
 - Accompagner le développement des compétences dans l'entreprise,
 - Accompagner les demandeurs d'emploi vers une activité rémunératrice (*emploi, création ou reprise d'entreprise*),
 - Accompagner dans la démarche d'entreprendre,
 - Accompagner dans la recherche de locaux disponibles ou d'entreprises à reprendre.
- Stimuler le travail en partenariat et en réseau.
- Développer la notion de parrainage.
- Simplifier les démarches de création ou de reprise d'entreprise en s'appuyant sur la prise en charge par un interlocuteur unique
- Faire valoir les potentialités du territoire.
- Identifier les activités porteuses à soutenir en priorité.

- Réunir les conditions d'un accueil de qualité et d'un accompagnement performant pour les porteurs de projet.
- Préserver et maintenir la vitalité du tissu économique local en améliorant le taux de reprise et de pérennisation des entreprises.
- Mieux coordonner les actions de développement économique.

Présentation du budget prévisionnel :

<i>Coût de l'opération</i>	90 000, 00 €
<i>Montant des dépenses éligibles</i>	90 000, 00 €
FINANCEURS	
Communautés de Communes La Châtre - Ste Sévère, Val de Bouzanne et La Marche Berrichonne	50 000, 00 €
Total	50 000, 00 €
Reste à charge	40 000, 00 €
Subvention LEADER (80%)	32 000, 00 €
Autofinancement (20%)	8 000, 00 €

Contributions au débat :

Jean-Claude MOREAU rappelle, en sa qualité d'ancien Président de l'association, que l'ADAR-CIVAM propose régulièrement, notamment en partenariat avec BGE Indre, un cycle d'ateliers qui a pour vocation d'aider les créateurs et repreneurs d'activités. Membre du réseau InPACT, l'ADAR-CIVAM dispose de compétences pour accompagner les porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture ou créer une activité en milieu rural.

Jean-Claude MOREAU précise que l'ADAR-CIVAM anime, sous la direction d'une comédienne professionnelle, des ateliers « coaching par le théâtre » ouverts aux femmes qui construisent leur projet de création d'activité.

Eric MASSE souligne que le « travail partagé » entre les différents partenaires locaux est essentiel pour optimiser la mise en œuvre d'une dynamique entrepreneuriale du territoire, mutualiser les ressources financières, partager les compétences complémentaires et mesurer l'efficacité des actions engagées.

Pierre JULIEN rappelle que les conditions d'admissibilité de tout projet prévoient que les opérations soient menées en priorité par un acteur local et se déroulent sur le périmètre du GAL au bénéfice direct des habitants du territoire.

Jean-Claude PALLU précise que la structure porteuse du projet est le Centre Entrepreneurs Emploi installé rue Jean Pacton à La Châtre dont l'activité s'étend sur l'ensemble du territoire du Pays de La Châtre en Berry.

François DAUGERON rappelle que la création du Centre Entrepreneurs Emploi, première structure de ce type dans le département, a pu se concrétiser grâce au partenariat entre la Communauté de Communes La Châtre - Sainte-Sévère, Initiative Indre/BGE Indre et Pôle Emploi. Depuis son ouverture en janvier 2015, ce service de proximité a permis aux créateurs et aux entrepreneurs locaux de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leur projet professionnel et aux demandeurs d'emploi de participer à des ateliers de formation aux techniques de recherche d'emploi (*L'animation et la gestion de ces stages étant déléguées au Centre Entrepreneurs Emploi par Pôle Emploi*).

François DAUGERON évoque la possibilité d'un rapprochement avec la Mission Locale Indre Sud qui propose aux jeunes de 16 à 25 ans un parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ce regroupement renforcerait la notion de guichet unique facilitant les conditions d'accueil et d'information, centralisant et simplifiant les démarches professionnelles des entrepreneurs ainsi que des personnes (*jeunes ou seniors*) à la recherche d'un emploi.

Michèle SELLERON souligne que le développement d'une dynamique entrepreneuriale passe par l'aménagement numérique du territoire réalisé par le Syndicat Mixte RIP 36.

La desserte en haut débit performant est un enjeu capital pour le Pays de La Châtre en Berry afin qu'il puisse conforter son image de territoire attractif et compétitif, porteur d'investissements, d'activités, et donc d'emplois.

Jean- Claude MOREAU souhaite que dans l'avenir le niveau de délégation réservé par Pôle Emploi à des relais de proximité comme le Centre Entrepreneurs Emploi puisse être élargi. Il conviendrait que les outils liés à la recherche d'emploi soient plus facilement accessibles, notamment par l'intermédiaire du réseau internet, pour les habitants des communes rurales dépourvus de moyens de transport.

Il expose que la formation professionnelle est l'affaire de tous, du conseil régional, des chambres consulaires mais aussi des entreprises par la proposition de stages et l'accroissement de l'apprentissage.

Avis du Comité de programmation :

Avis d'opportunité : Avis favorable (*sous réserve de validation par la DDT - service instructeur*). Le représentant du maître d'ouvrage est sorti de la salle lors de la délibération et il n'a pas pris part au vote, ainsi que Monsieur Jean-Claude PALLU - *Secrétaire d'Initiative Indre et Président de BGE Indre*.

2. Présentation d'un dossier de demande de subvention LEADER pour avis définitif

Dossier «Structuration d'une filière viande de qualité sur le Pays de la Châtre en Boischaud Sud»

Intitulé du projet : Structuration d'une filière viande de qualité sur le Pays de La Châtre en Boischaud

N° du dossier : RCEN 190217 DT 0360018

Porteur du projet : ADAR-CIVAM

N° SIRET : 410 298 368 00011

Thématique Leader : Fiche action 3 «Structuration de filières valorisant les ressources territoriales et développement de l'économie de proximité»

Vu l'avis d'opportunité favorable du Comité de Programmation du 1^{er} juin 2017

Vu l'avis réglementaire du service instructeur du 27 juin 2018

Synthèse du projet

L'action vise à initier sur deux ans une démarche de valorisation de la production de viande bovine sur le Pays de La Châtre en Berry afin, tout en cherchant à mieux rémunérer les éleveurs par la structuration de filières courtes, de contribuer au maintien de l'élevage qui conditionne la préservation des paysages caractéristiques du territoire. Cette démarche s'inscrit dans l'idée de promouvoir une image de marque du territoire.

La démarche proposée repose sur 2 axes majeurs :

- L'accompagnement d'un groupe d'éleveurs volontaires dans une démarche de durabilité à l'échelle de leur exploitation dans la mouvance de l'agro-écologie (autonomie des exploitations _ alimentation du cheptel, réduction d'intrants, sans OGM, MAE, etc)

- La structuration d'une micro-filière de qualité autour d'un collectif d'éleveurs ayant engagé leur exploitation dans une démarche de durabilité et s'accordant sur une démarche de qualité. Les 2 ans du projet ont pour finalité de définir le produit commercial (qualité bouchère, organoleptique, impact environnemental, paysage, impact social), de structurer un circuit de transformation, de formaliser une démarche de communication et d'étudier les débouchés potentiels

Calendrier prévisionnel des dépenses

Date prévisionnelle de début de projet : Mars 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : Février 2019

Récapitulatif des dépenses prévisionnelles	Montant HT retenu par le service instructeur	Montant HT approuvé en Comité de Programmation du 01/06/17
Annexe 1 : formation, élaboration de supports visuel et vidéo, supports de diffusion	10 400, 00 €	10 400, 00 €
Annexe 2 : frais salariaux	18 527, 83 €	18 328, 00 €
Coûts indirects : 15% des frais salariaux	2 749, 17 €	2 749, 00 €
Annexe 3 : autres dépenses : frais de déplacements, restauration, stagiaire	9 190, 12 €	9 190, 00 €
Annexe 4 : contributions en nature du demandeur	0 €	0 €
Coût global du projet	40 897, 12 €	40 667, 00 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Financement d'origine publique		
Financeurs publics sollicités	Montants retenus par le service instructeur	Montants approuvés en Comité de Programmation du 01/06/17
Etat		
Conseil Régional Centre - Val de Loire	4 886, 00 €	4 841, 00 €
Conseil Départemental de l'Indre		
Communauté de Communes SPIC abattoir	1 658, 00 €	1 658, 00 €
Autres :		
Auto-financement maître d'ouvrage public		
Financement européen (FEADER) sollicités	26 176, 00 €	26 035, 00 €
Sous total financeurs publics	32 720, 00 €	32 534, 00 €
Financement d'origine privée		
Auto-financement : maître d'ouvrage privé	8 177, 12 €	8 133, 00 €
Sous total financeurs privés	8 177, 12 €	8 133, 00 €
Recettes prévisionnelles générées par le projet		
Total général = coût du projet	40 897, 12 €	40 667, 00 €

Avis définitif du Comité de Programmation

Le dossier est approuvé pour un montant de 26 176, 00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 40 897, 12 €. Le représentant du maître d'ouvrage, Monsieur Jean-Claude MOREAU - *Secrétaire de l'ADAR-CIVAM* est sorti de la salle lors de la délibération et il n'a pas pris part au vote.

4. Questions diverses

Concernant le programme LEADER 2021-2027, Pierre-Emmanuel VASLIN informe les membres du comité de programmation qu'il semblerait que des engagements aient été pris par la commission européenne à l'agriculture et au développement rural de maintenir ce programme et de consacrer à son financement une enveloppe de 5% du budget FEADER avec un taux de subvention inchangé de 80%. Il est à noter qu'une baisse de 25% en euros constants de l'enveloppe globale du FEADER soit à prévoir particulièrement en raison de la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne.

Dominique CHABENAT signale la parution et la mise en ligne sur le site du Pays de La Châtre en Berry du dernier numéro de la lettre d'info LEADER.

François DAUGERON annonce qu'un avis d'appel public à concurrence concernant le projet «Promotion du territoire et communication» porté par la Communauté de Communes La Châtre - Sainte-Sévère, sera lancé dans le courant du mois d'octobre prochain.

Aucun autre sujet n'est abordé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 16 heures 30.

Pour le Président empêché
Le Vice-Président,
Jean-Claude MOREAU

